



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 3 avril 2023

début : 16h00

Présidence :	M. Patrick Emery, Syndic
Municipaux :	Mme Muriel Preti MM. Grégoire Favre, Roland Galley Pierre Jordan et Michel Rochat
Excusé :	Mme Sonia Hugentobler, Vice-Syndique

Ecopoint de Mézières

d'établir une ordonnance pénale à l'encontre d'un habitant de Mézières qui a déposé du plastique, alu et divers déchets non compostables dans une des poubelles pour les déchets verts, le mardi 28 mars 2023.

Demande de soutien

de soutenir financièrement l'Association Français en jeu à Moudon pour la mise en place d'un cours spécifique, appelé cours « post-Alpha » pour les personnes allophones.

Sociétés locales

d'accueillir au sein des sociétés locales l'Amicale de l'Absinthe à Ferlens, créée le 2 novembre 2022.

POCAMA

de valider la demande pour organiser un coffre ouvert sur le bas du parking de l'Épinette à Mézières le 3 juin 2023.

Parcelle N°4010

de signer le formulaire d'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 120 m2 de panneaux solaires photovoltaïques.

Parcelle N°407

de signer le formulaire d'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 85 m2 de panneaux solaires photovoltaïques.

Parcelle N°641

d'autoriser et de publier pendant 20 jours, la demande d'abattage d'un saule pleureur qui cause problèmes aux canalisations qui se trouvent à son pied. Sans remarque ou opposition à l'issue du délai, une autorisation d'abattage sera sans autre délivrée.

Parcelle N°4254

d'autoriser et de publier pendant 20 jours, la demande d'abattage de deux groupes d'érables qui sont en mauvais état sanitaire. Sans remarque ou opposition à l'issue du délai, une autorisation d'abattage sera sans autre délivrée.

Arbres à bulles à Mézières

d'autoriser les exploitants de la boutique à utiliser la place de parc devant leur entrée pour y organiser un apéritif lors des deux jours découvertes prévus les 5 et 6 mai 2023.

SDIS Oron-Jorat

de remplir la chartre employeur relative à l'activité de sapeur-pompier volontaire pour deux collaborateurs de la voirie. En août 2022, les instances cantonales romandes en matière de défense incendie ont lancé le label "Employeur partenaire", qui vise à valoriser l'implication des entreprises qui engagent des sapeurs-pompiers

Demande de location

d'accepter de louer la Grande salle de Carrouge à un habitant de Carrouge dans le cadre d'un anniversaire familial le 30 septembre 2023.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic		La Secrétaire
 Patrick Emery		 Valérie Pasteris

⇒ prochaine séance municipale le 17 avril 2023